



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2021

Nombre de membres : 19  
En exercice présents : 13  
Nombre de votants : 17

Date de convocation : 24 septembre 2021

Le premier octobre deux mille vingt et un à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

**Étaient présents :** Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Christine PORCHEZ, Frédéric NADAL, Fabienne DRON, Régis MAHE, Christine FAYOS-CAPELLI, Lionel VERNET, Aude FRIED, Yann Le MOAL

**Absents :** Olivia GHIBAUDO (pouvoir à Christine PORCHEZ), Franck SALVAGNAC (pouvoir à Pascal DELIEUZE), Yohann GALHAC (pouvoir à Aude FRIED), Nathalie SOULAGES, Eric BOISSERIE (pouvoir à Christine GRANIER), Sandrine BRUSQUE (pouvoir à Jocelyne KUZNIAK)

**Secrétaire :** Aude FRIED

### ADHESION A LA FEDERATION DES VILLES FRANCAISES OLEICOLES (FEVIFO)

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Commune est sollicitée pour adhérer à la Fédération des Villes Françaises Oléicoles (FEVIFO), association à but non lucratif. En effet, la commune est située dans l'aire d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Lucques du Languedoc et de l'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée Huile d'olive du Languedoc. Cette association est engagée à soutenir le tissu oléicole français aux moyens de lobbying, réflexion et valorisation des villes oléicoles françaises. Les projets de cette association sont :

- proposer une signalétique valorisant les communes oléicoles de France
- collecter les coordonnées de groupes folkloriques, troupes de théâtre, chanteurs, conteurs & cie ayant des liens avec l'olivier et ses productions afin de les mettre à disposition des communes pour leurs programmations festives
- fédérer les acteurs du tourisme afin de créer une route des villes oléicoles (en cours de réalisation)
- relayer des actions techniques, en lien avec France Olive, à destination des services municipaux (formation de taille et d'entretien des oliviers par exemple)

**Sous la présidence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE l'adhésion de la Commune de Saint Jean de Fos à la Fédération des Villes Françaises Oléicoles (FEVIFO)**
- **DIT que les crédits correspondants à l'adhésion, soit 100 euros, sont inscrits au budget 2021.**

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le  
Affichage / Publication le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
À Saint-Jean-de-Fos, le

Signé : Le Maire

